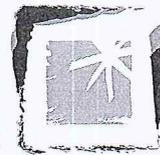


N° DEL/2024-030

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 11 mars 2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 4 mars 2024

PRESENTS (34)

Délégués titulaires (30) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (4) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. HAGHE Jean-Paul, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (6) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. LAFON Jean-François a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. ZANETTI Fernand.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET : Renouvellement du mandat d'administrateur au Conseil d'Administration de la société de coordination AMETEA

M. le Président rappelle que, pour répondre aux exigences de la loi ELAN, Brive Habitat, Egletons Habitat et Noalis se sont regroupés au sein d'une société anonyme de coordination (SAC) Aménageurs du Territoire Est-Aquitain (AMETEA).

Lors de la création de la SAC le 26 janvier 2021, la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières a reçu mandat pour trois ans en qualité d'administrateur, représentant des collectivités territoriales représentatives du territoire au sein du Conseil d'administration d'AMETEA.

Ce mandat arrive à échéance lors de la prochaine assemblée générale du 27 juin 2024.

Il propose de renouveler ce mandat et d'élire un représentant permanent au sein du Conseil d'administration de la SAC.

Mme Agnès AUDEGUIL ne prend pas part au débat, ni au vote.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le renouvellement du mandat d'administrateur au Conseil d'Administration de la société de coordination AMETEA pour une durée de trois ans,
- Compte tenu de l'adéquation entre le nombre de candidats et le nombre de postes à pourvoir, **prend acte** de la désignation en qualité d'administrateur, pour siéger au Conseil d'Administration de la société de coordination, de Mme AUDEGUIL Agnès ;
- **Donne** tous pouvoirs à son Président, avec faculté de délégation, à l'effet de prendre toutes dispositions et signer tous actes nécessaires afférents à cet objet.

POUR : 39

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 12 mars 2024
Le Président,**


Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26